

30 mar 2007 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 30 mars 2007](#)

Base de recherche Antarctique

Programme scientifique 2008-2009 pour la base de recherche en Antarctique

Programme scientifique 2008-2009 pour la base de recherche en Antarctique

La construction de la base belge de recherche en Antarctique est prévue pour 2007-2008. Le Conseil des ministres a dès lors approuvé, sur proposition de M. Marc Verwilghen, ministre de la Politique scientifique, la fixation du programme scientifique pour 2008 et 2009 afin de permettre aux scientifiques de la Politique scientifique fédérale de se préparer. Pour la première saison, le Conseil des ministres donne la priorité à des projets exécutés par des chercheurs avec une expertise de terrain et au lancement d'un programme de monitoring d'observations géophysique et climatique, en synergie avec la recherche atmosphérique et glaciologique. Ensuite, le programme sera développé progressivement en fonction du développement des moyens logistiques avec une sélection de projets via un appel officiel et une évaluation par des experts étrangers. Les déclarations d'intérêts de recherche belges reçues par le SPP Politique scientifique en 2005 et 2006 sont à la base de ce programme initial. Elles traitent de (micro) biologie et biodiversité, monitoring de l'environnement, géologie, géophysique, glaciologie, recherche sur des météorites, recherche sur l'atmosphère et le climat, recherche sur le concept de la station. Le Conseil des ministres a également approuvé l'achat de matériel de monitoring pour un million d'euros ainsi que le lancement d'un appel officiel de recherche international lié à la base belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe